



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question écrite n° 119564

Texte de la question

M. Éric Jalton appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les suites juridiques réservées à la scandaleuse affaire de la chlordécone qui a empoisonné durant des décennies les populations et terres antillaises. Au regard de la célérité avec laquelle des mécanismes d'indemnisation ont - à juste titre - été mis en place pour la tristement célèbre affaire du « Médiateur », les victimes antillaises de la chlordécone et lui-même en viennent légitimement à se demander s'il n'y aurait pas deux poids deux mesures en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119564

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10738

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)